

Association des Auditeurs

de l'**Institut des Hautes Études de Défense Nationale**

IHEDN MIDI-PYRÉNÉES



L'ESPRIT DE DÉFENSE

Une volonté motivée par la réflexion :
« La Défense est l'affaire de tous »



"La politique de défense a pour objet d'assurer l'intégrité du territoire et la protection de la population contre les agressions armées. Elle contribue à la lutte contre les autres menaces susceptibles de mettre en cause la sécurité nationale. Elle pourvoit au respect des alliances, des traités et des accords internationaux et participe, dans le cadre des traités européens en vigueur, à la politique européenne de sécurité et de défense commune" (Article L 1111-1 du Code de la Défense)

Elle n'est donc pas un domaine réservé aux spécialistes.

Dans ce cadre, la Défense :

Conditionne :

- notre sécurité ;
- notre indépendance et notre souveraineté ;
- nos libertés à l'échelle individuelle et nationale.

Doit être multiforme et permanente face à la multiplicité, à l'évolution et à la diversification des **menaces**, militaires ou non.

Ces menaces qui prennent des formes nouvelles : biologique, informatique, économique, spatiale, culturelle...

Il s'ensuit, qu'à côté d'une **défense militaire** et diplomatique classique, **une défense civile**, une défense économique, une cyber-défense et même une défense culturelle s'organisent.

S'appuie sur :

- **un consensus national** ;
- des moyens économiques, industriels et financiers suffisants ;
- des alliances et accords internationaux.

pour être efficace et crédible, dans son sens le plus global.

Certes, un large accord rassemble les Français sur le choix d'une **défense indépendante**, fondée sur une stratégie autonome de **dissuasion nucléaire**.

Cependant, ce consensus, notamment depuis la suspension du service national, doit montrer plus de volontarisme et être plus visible et doit s'inscrire dans une **politique générale**,

- définissant **pourquoi et contre quoi** notre pays doit se défendre ou se prémunir, pour refuser ce que l'on a appelé les « **Avenirs inacceptables** » (**guerre, servitude, misère, perte d'identité nationale...**),
- avant de fixer des **moyens d'action** permettant le développement d'un **esprit de défense** ; elle doit donc s'appuyer sur une véritable **culture de défense**, enseignée, diffusée, connue de tous.

L'IHEDN promoteur de l'esprit de défense

Créé depuis plus de 75 ans et placé sous l'autorité du Premier Ministre, l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (I.H.E.D.N.) a trois missions essentielles :

1- former aux questions de défense, d'armement et d'économie de défense des auditeurs volontaires choisis parmi les responsables de haut niveau de la fonction publique, civile et militaire, ainsi que de différentes catégories socioprofessionnelles de la Nation, réunis en

sessions internationales, nationales ou en régions ;

2- les sensibiliser aux questions de politique étrangère, d'armement et d'économie de défense, d'intelligence économique ;

3- les encourager à promouvoir et diffuser cette culture de défense par leur capacité à rayonner.

L'IHEDN

Un creuset, unique en son genre,
pour la promotion de l'esprit de défense et d'une véritable culture de défense.

Ce creuset est caractérisé par :

- **La force** que lui confère le nombre de ses auditeurs (plus de 20 000), issus de sessions internationales, nationales, et en régions et, répartis sur le territoire national et dans le monde ; regroupés en 42 associations confédérées au sein de l'Union-IHEDN pour la défense et la sécurité.
- **La diversité** des origines professionnelles, sociales, philosophiques, politiques et confessionnelles des auditeurs.
- **La volonté** commune de ses membres de mener ensemble une réflexion approfondie et de jouer un rôle de relais d'opinion, en assurant une mission de formation continue et de promotion de l'esprit de défense.



L' **Association des Auditeurs IHEDN** de
Midi-Pyrénées :
un relais de l'IHEDN

Appartenant à l'Union-IHEDN et forte de plus de 300 membres, l'association de la Région Midi-Pyrénées (AR 19), créée en 1966, est l'une des plus importantes. Elle couvre huit départements.

Présidences d'honneur :

Monsieur le Préfet de la région Midi-Pyrénées et le Général Commandant la 11^e Brigade Parachutiste, délégué militaire départemental de la Haute-Garonne, Commandant d'armes de la garnison de Toulouse.

Instances statutaires de l'association régionale :

Le **Comité directeur** est élu pour 3 ans, au scrutin secret, par les membres titulaires, et renouvelable par tiers chaque année. Il est responsable devant l'Assemblée Générale annuelle.

Le **Bureau**, élu par le Comité directeur, parmi ses membres est renouvelé annuellement. Il est composé d'un Président, de deux Vice-présidents, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier.

Buts

- **Maintenir et renforcer la cohésion** entre ses membres, l'association s'interdisant toute dépendance ou prise de position politique ou confessionnelle.
- **Développer et promouvoir l'esprit de défense**, dans la région Midi-Pyrénées, mais aussi vers l'Espagne et les pays du sud.

- **Contribuer à l'information et au perfectionnement** de ses membres sur les problèmes de défense, d'armement et d'économie de défense, ainsi que sur les questions internationales.
- **Apporter son concours à l'IHEDN** dans l'accomplissement de ses missions.

Les travaux et les activités de l'association régionale

Les **Travaux d'études** annuels ont trait :

- à un sujet dit : « d'actualisation des connaissances » proposé par Monsieur le Premier Ministre ;
- à un ou des thèmes d'initiative régionale.

Ces sujets sont étudiés par plusieurs comités sur Toulouse et les départements de la région.

Les méthodes de travail :

Elles s'inspirent de celles pratiquées dans les sessions de l'IHEDN (documentation, conférences par des personnalités extérieures de tendances diverses, travaux en comités et restitutions en séances plénières de chaque groupe de travail, rédaction d'un rapport de synthèse).

Travaux et séances plénières se déroulent dans une ambiance de totale liberté d'expression et de parfaite courtoisie : diversité des opinions et tolérance sont la règle.

Les rapports sont adressés à l'IHEDN et présentés, s'ils sont jugés de qualité :

- lors du Forum national des travaux des associations de l'Union-IHEDN ;
- lors de Forum inter-régionaux (le premier a eu lieu à Toulouse en 2011 pour le Grand Sud).

Ils sont utilisés pour l'élaboration des Annales des travaux de l'IHEDN et adressés chaque année aux autorités supérieures en vue de l'information des départements ministériels intéressés par l'analyse et les suggestions des auditeurs.

Parallèlement :

- l'Union-IHEDN diffuse à **tous les auditeurs abonnés** des extraits des rapports au moyen de la **revue « Défense »** revue de l'Union des Associations de l'IHEDN ;
- l'Association de Midi-Pyrénées présente ses travaux aux Autorités régionales civiles et militaires, invitées lors de sa séance de clôture (en juin de chaque année).

Les activités ayant toujours pour but essentiel le développement et la promotion de l'esprit de défense et de sécurité, l'association régionale propose aussi :

- des **conférences** sur des thèmes divers intéressants la défense ;
- des **rencontres** avec des experts de renom ;
- des **débats** ou dîner-débats ;
- des **visites et voyages d'études**, pour faciliter les échanges, l'acquisition, le maintien et la mise à jour des connaissances ;
- des **concerts** donnés par l'Orchestre de la Musique des parachutistes ;
- des **rallyes citoyens**, des **Journées Défense Citoyenneté**, des **Commémorations...**

La Formation aux questions de défense dans l'Éducation Nationale.

L'association régionale participe à l'action décentralisée prévue aux Protocoles Défense - Éducation Nationale. Elle vise à assurer dans le cadre de la formation continue des enseignants des second et premier degrés, leur information, leur formation, puis leur perfectionnement sur les questions de défense, sécurité, citoyenneté et mémoire..

Elle étend son action aux Universités et Ecoles : Contribution au Master sécurité défense, préparation des Journées nationales du Réserviste...

Elaborés au sein du « **Trinôme académique** » (Rectorat-Autorité militaire territoriale-IHEDN), les programmes d'enseignement sont mis en œuvre par des auditeurs de l'association et par les Délégués Militaires Départementaux.

Les Conseillers de défense auprès des Préfets

Le décret du 10 décembre 1987 institue, auprès des Préfets, des Conseillers de défense, choisis par le Secrétaire Général de la Défense Nationale parmi les auditeurs de l'I.H.E.D.N. Ceux-ci contribuent, à titre bénévole, à des études ponctuelles ou participent à des instances consultatives.

Les Référents Correspondants Défense

Dans chaque département, un référent IHEDN doit venir en soutien de la formation et de l'information des **correspondants défense des municipalités**, organisées par le Ministère de la Défense (DMD).



Quartier Général Niel de la 11^e Brigade Parachutiste à Toulouse

Comment être membre de l'Association IHEDN de Midi-Pyrénées ?

Pour être **membre titulaire**, il faut :

- soit être nommé auditeur après avoir suivi une session internationale nationale, ou en région de l'IHEDN ;
- soit avoir servi comme cadre à l'I.H.E.D.N. ou au Centre des Hautes études de l'armement (CHEAr) ;
- soit être issu d'une session CHEAr ou d'une session de l'Institut National des Hautes études de la Sécurité et de la Justice (INHES-J) ;
- et se conformer aux Statuts de l'association, à son Règlement intérieur, et à la Charte de l'adhérent.

L'Association admet, en **nombre limité**, des **membres postulants**, candidats potentiels à une prochaine session IHEDN, satisfaisant aux critères d'âge (30 à 55 ans), de qualification et de disponibilité fixés par l'IHEDN. Ces membres sont admis par décision du Comité directeur qui examine, chaque année leur situation, en fonction notamment de leur CV et motivations, puis de leur assiduité aux travaux.

Quel est l'intérêt d'être membre « Postulant » ?

Cette adhésion présente l'avantage de permettre au futur candidat :

- de mieux percevoir les objectifs et les méthodes de travail de l'I.H.E.D.N. ainsi que son esprit ;
- d'étayer sa motivation personnelle et de mieux connaître les devoirs liés à son engagement local ;
- d'annoncer à son administration ou à son entreprise les compétences ainsi acquises en défense globale.

Enfin, l'association régionale s'enrichit d'un certain nombre de **membres associés « es qualité »** qui n'ont pu suivre une session et qui sont volontaires pour offrir leurs compétences et leur disponibilité aux activités des groupes ou comités de réflexion.

L'association est aussi un pôle de rencontres et de regroupement régional accueillant les Associations de Jeunes (l'ANAJ-IHEDN en Midi-Pyrénées) ou les auditeurs issus des séminaires IHEDN en Intelligence Economique .

Quelques exemples d'activités de l'association :

Les travaux d'études :

Les nouvelles conflictualités au XX^e siècle,
La citoyenneté,
La bombe alimentaire,
L'arc de crise,
Cuba et le post-castrisme,
Le totalitarisme religieux,
L'Asie centrale, un carrefour stratégique d'avenir,
Le nouveau désordre mondial...

Conférences sur d'autres thèmes que les travaux :

Le militaire au cœur de la cité,
Les OPEX (cas de l'Afghanistan),
Les révolutions arabes,
Les bases de défense,
Regards sur la marine d'aujourd'hui et ses derniers engagements en opérations,
État du Monde et crises sécuritaires : sommes-nous adaptés ?

Nano-biotechnologies : enjeux scientifiques et sociétaux,
La gendarmerie nationale : entre tradition et modernité
Quelle défense pour demain ?

Visites et voyages d'études :

Prisons de Seysses et de Muret,
Laboratoire LASER Mégajoule du CEA,
Base de défense de Pau-Tarbes,
Observatoire du Pic du Midi,
Voyage au cœur de l'atome en PACA...

et à l'international :

Chine,
Slovaquie,
Sicile,
Argentine,
Pologne,
Hongrie...

« Messieurs, tout ce champ est immense, en vérité, mais j'ai pleine confiance qu'en unissant nos bonnes volontés nous réussirons à le parcourir ensemble d'une façon intéressante et profitable aux intérêts vitaux dont nous aurons la charge après avoir reçu ici les initiations indispensables »

Amiral Castex,
discours inaugural du Collège des Hautes Études de Défense Nationale,
15 octobre 1936

« En vérité, je crois que la démonstration est faite et de manière on ne peut plus évidente, que la guerre aujourd'hui n'est plus la chose des militaires ».

Paul Ramadier,
discours inaugural de l'IHEDN,
30 novembre 1948

ASSOCIATION DES AUDITEURS IHEDN MIDI-PYRENEES



Siège : Préfecture de la Région Midi-Pyrénées
Bureau : Hôtel Duranti, case 4, 6 rue du lieutenant-colonel Pélissier, 31000 Toulouse
Téléphone : 05 61 22 78 13 - courriel : ihedn.ar19@orange.fr

Site internet : www.aa-ihednmidi-pyrenees.org
www.ihedn.fr